UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DÉLIBÉRATION N°2020-21_19
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 1er décembre 2020

1. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2020 (annexe n°1)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 30 Membres représentés : 4 Total : 34	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 7 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

VU l'article 27.8 des statuts de l'université de Franche-Comté.

Conformément aux statuts de l'université, les procès-verbaux des réunions en formation plénière du conseil d'administration sont diffusés à ses membres avant d'être soumis à l'adoption du conseil lors de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 novembre 2020 consacré à l'élection du ou de la président(e) de l'université.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 17 novembre 2020.

Besançon, le 7 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

UNIVERSITÉ UFC DE FRANCHE-COMTÉ

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe n°1_PV_CA_17.11.2020 (approuvé le 01.12.2020)

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Séance du mardi 17 novembre 2020
(approuvé le 1/12/2020)

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Membres présents : 33
Membres représentés : 2
Membres présents ou représentés : 35

MEMBRES PRÉSENTS (33)

COLLEGE A (7)

Mme Macha WORONOFF *(UFR SANTÉ - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

M. Pascal FABRE *(UFR SJEPG - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

M. Benjamin GOLDLUST *(UFR SLHS - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

Mme Céline REYLE *(OSU THETA - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

M. Frank PALMINO *(IUT Belfort-Montbéliard - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

M. Daniel GILBERT *(UFR STGI - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

Mme Marie-Cécile PERA *(IUT Belfort-Montbéliard - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

COLLEGE B (8)

Mme Catherine TIRVAUDEY, maître de conférences *(UFR SJEPG - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

M. Richard STEPHENSON, maître de conférences *(UFR SLHS - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

Mme Virginie BLONDEAU-PATISSIER, maître de conférences *(UFR ST - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

M. David MARKEZIC, professeur agrégé *(IUT Belfort-Montbéliard - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

Mme Eve AFONSO, maître de conférences *(UFR ST - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

M. Jean-Luc TINCHANT, professeur agrégé *(UPFR SPORTS - Ensemble pour l'université de Franche-Comté)*

M. Antoine PERASSO, maître de conférences *(UFR ST - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

Mme Laurence ANDERHUEBER, professeur agrégé *(UFR STGI - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

PERSONNELS BIATSS (5)

M. Emmanuel LAURENT *(SNPTES – UFR SANTÉ)*

Mme Christine QUILLET *(UNSA Education - CLA)*

Mme Marie-Pascale BEHRA *(CGT-FERC Sup – UFR SLHS)*

Mme Maryse GRANER *(Ensemble pour une université respectueuse ! - CLA)*

M. Matthieu THIVET *(Ensemble pour une université respectueuse ! – UFR SLHS)*

USAGERS (6)

Mme Marine VUILLERMOZ *(Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)*

M. César GUERRIN *(Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)*

Mme Clémence PITARD *(Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)*

M. Matthieu GUINEBERT *(CGT-SE et ASDE)*

M. Bastien HÊCHE *(UNI : Etudiez, on s'occupe du reste !)*

M. Loïc DUBOSCLARD *(L'Union estudiantine de l'université de Franche-Comté)*

PERSONNALITES EXTERIEURES (7)

M. Fabien THOMAS *(CNRS)*

Mme Maude CLAVEQUIN *(Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté)*

M. Johann CUSSEY (Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise)

M. Philippe PETITCOLIN (Représentant des organisations représentatives des salariés) – A dû quitter la séance à compter de 15h et a donné procuration à partir de cette heure

Mme Marie DEVALLOIR (Représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés)

Mme Florence BURGER (Représentant d'un établissement d'enseignement secondaire)

M. Pascal MOREL (Personnalité désignée à titre personnel)

<u>MEMBRES REPRÉSENTÉS</u> (2)

COLLEGE A

Mme Thérèse LEBLOIS *(UFR ST - Pour une université d'ambitions et de valeurs)*

PERSONNELS BIATSS

Mme Laurène LASSAUGE *(Pour un engagement Responsable, Humain et Constructif – UFR STGI)*

<u>PERSONNALITES INVITEES</u> (4)

Mme Maud GIRIN *(représentant de Monsieur le Recteur)*

Mme Rabia DEGACHI *(directrice générale des services)*

Mme Camille FERNANDES *(directrice des affaires juridiques)*

Maître Caroline DUPUIS *(huissier de justice)*

****

Les 36 membres du conseil d'administration nouvellement élus et désignés ont été convoqués pour une séance consacrée à l'élection du Président de l'université de Franche-Comté.

Compte tenu du contexte sanitaire et des consignes gouvernementales, la séance s'est tenue à distance, dans le respect de la délibération n° 2019-20_77 fixant les modalités d'organisation à distance des instances collégiales administratives approuvée par le conseil d'administration le 10 avril 2020.

La séance s'est tenue en la présence et sous le contrôle de Me Caroline DUPUIS, huissier de justice (SCP Caroline DUPUIS, 21 Rue des Granges, 25027 Besançon). Afin de procéder au vote, chaque membre avait été invité, au préalable, à communiquer deux numéros de téléphone à la direction générale des services. Ces numéros ont été communiqués à l'huissier de justice en main propre, le 17 novembre 2020, afin qu'il puisse recueillir, par SMS, le sens des votes de chaque membre du conseil d'administration, dans le respect du secret du vote.

Le personnel administratif de l'université et Me Caroline DUPUIS étaient présents dans les locaux de la Maison de l'université, en salle 112 équipée du matériel de vidéo-conférence adéquat.

Avant l'ouverture de la séance, les membres ont été invités à patienter dans la salle d'attente virtuelle. La directrice des affaires juridiques les a admis un par un dans la salle de conférence virtuelle et a invité chaque membre à brancher sa webcam puis à présenter une pièce d'identité qui a été contrôlée par Me DUPUIS. Immédiatement après ce contrôle d'identité, Me DUPUIS a appelé, à l'aide de son téléphone professionnel, le membre apparaissant à l'écran pour contrôler la validité du numéro de téléphone communiqué. La directrice des affaires juridique a alors replacé le membre en salle d'attente virtuelle le temps de renouveler la même procédure pour chaque membre du conseil d'administration.

À l'issue de cette procédure de vérification, à 14h08, la séance du conseil d'administration a été ouverte en présence de 33 membres. Deux membres étaient alors représentés et un membre était excusé (Mme Anne VIGNOT).

La directrice générale des services a pris la parole pour rappeler aux membres que le conseil d'administration a été complété de cinq nouveaux membres lors de la séance du 5 novembre 2020. Le président de la séance leur demandera de se présenter. Elle rappelle le caractère particulier de cette séance qui est consacré à l'élection du ou de la présidente de l'université, selon des modalités d'organisation qui seront expliquées par le président de séance.

La directrice générale des services précise qu'habituellement, lorsque le conseil d'administration élit un ou une présent(e), la prise de fonction est immédiate. En raison de la crise sanitaire, les mandats des président(e)s d'université ont été prorogés, pour la plupart, soit jusqu'au 30 juin 2020, soit jusqu'au 30 novembre 2020. Le président actuel, M. Jacques BAHI, est Président de l'université jusqu'au 30 novembre 2020. La prise de fonction du ou de la président(e) ne se fera que le 1er décembre. Il va donc y avoir une période de transition dans les 15 jours à venir. Afin que la nouvelle gouvernance puisse commencer à travailler, il faudra qu'elle puisse désigner rapidement son équipe, à savoir le bureau et le vice-président du conseil d'administration. C'est la raison pour laquelle un conseil d'administration se tiendra le 1er décembre à 14 heures.

La parole est donnée à Me DUPUIS qui explique qu'elle a été mandatée par l'université pour sécuriser la procédure de vote compte tenu de la situation particulière. Elle rappelle la procédure qui sera appliquée au moment des votes :

- Tous les membres seront placés en salle d'attente virtuelle et seule Me DUPUIS restera présente dans la salle de conférence virtuelle. Pour ce faire, Me DUPUIS sera installée dans une seconde salle – salle 116 – de la Maison de l'université équipée d'un ordinateur et actuellement fermée et vide (constaté par l'huissier).

- Une fois installée et isolée dans la salle 116, Me DUPUIS admettra un par un chaque membre du conseil d'administration dans la salle de conférence virtuelle et leur demandera à nouveau de présenter une pièce d'identité. Elle procèdera alors à une capture d'écran faisant apparaître l'heure. Elle invitera alors le membre à lui envoyer un SMS, sur son téléphone professionnel, indiquant le sens de son vote. Elle consignera alors le vote puis replacera le membre en salle d'attente virtuelle.

- Une fois tous les votes recueillis selon cette procédure, Me DUPUIS reviendra en salle 112 ; tous les membres seront à nouveau admis en salle de conférence virtuelle et Me DUPUIS annoncera les résultats.

- Me DUPUIS établira ensuite, dans les jours qui suivent, un constat relatant les résultats. La directrice générale des services précise que Me DUPUIS supprimera les SMS dès qu'elle aura établi le constat.

Me DUPUIS précise qu'elle conserve les SMS le temps des délais de recours mais qu'ils ne sortent pas de son étude. Elle est tenue au secret professionnel. A l'issue du délai de recours, ils seront détruits.

La directrice des affaires juridiques explique que la présidence de ce conseil d'administration sera assurée par le doyen d'âge du collège A non candidat à l'élection, Monsieur Pascal FABRE. Les statuts prévoient également que le président de séance sera assisté de deux assesseurs, le doyen d'âge du collège BIATSS, qui est Maryse GRANER, et le plus jeune élu du collège usagers, qui est Madame VUILLERMOZ.

La parole est donnée à M. Pascal FABRE qui souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux conseillers : Monsieur Johann Cussey, Monsieur Philippe Petitcolin, Madame Marie Devalloir, Madame Florence Burger et Monsieur Pascal Morel. Il leur demande de se présenter rapidement.

M. CUSSEY explique qu'il est un pur produit de l'université de Franche-Comté puisqu'il a fait tout son parcours à l'UFR Sciences et Techniques dans le domaine de la physique et de l'optique. Depuis 2010, il a créé une entreprise avec deux associés dans le domaine de la photonique, de l'optique. Il s'agit d'une entreprise de dix personnes basée à Besançon. Il se dit très content de pouvoir participer à nouveau à ce conseil d'administration et espère apporter un regard extérieur à l'université tout en étant un produit de l'université.

M. PETITCOLIN prend la parole et se présente comme ingénieur mécanique de l'UTBM et syndicat CFE-CGC, le troisième syndicat national après la CGT et la CFDT, à General Electric à Belfort. Son ambition est de travailler avec l'université de Franche-Comté pour accompagner la transition industrielle indispensable dans le Nord Franche-Comté.

Mme DEVALLOIR se présente : elle est également diplômée de l'université de Franche-Comté puisque qu'ingénieur ISIFC. Elle explique être chargée de portefeuille projets chez Micro-Mega, qui est une entreprise historique bisontine dans le monde du dentaire.

Il s'agit de son premier mandat au conseil d'administration et elle espère apporter une vision industrielle et aider à avoir une bonne intégration des étudiants diplômés de l'université de Franche-Comté au sein du tissu industriel.

Mme BURGER prend la parole et explique qu'elle rejoint le conseil d'administration au titre des représentants de l'enseignement secondaire. Elle est personnel de direction depuis 15 ans, chef d'établissement depuis un peu plus de 10 ans. Elle est actuellement en poste au lycée Edgar Faure de Morteau, une structure qui prépare les futurs étudiants de l'enseignement supérieur (le lycée propose de l'enseignement général, technologique, professionnel mais aussi des diplômes post-bac, BTS et diplômes des métiers d'art à bac + 3).
Elle espère permettre un travail collaboratif et de redescente auprès de ses collègues Proviseurs des autres lycées de la grande région académique pour travailler au mieux ce temps de préparation nécessaire entre le lycée et l'enseignement supérieur.

M. MOREL se présente en tant que la personne responsable, le nº 2 de l'Établissement Français du Sang (EFS). Il est responsable de la recherche et de la valorisation et présent au conseil d'administration en tant que personne qualifiée extérieure.
Il indique avoir fait ses études en Bourgogne-Franche-Comté et être un défenseur des relations entre l'Établissement Français du Sang et l'université. Il affirme être un fidèle soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur dans notre région, tout en espérant contribuer de la meilleure façon possible à l'administration de l'université de Franche-Comté.

M. FABRE remercie les cinq personnalités extérieures.
Il rappelle que pour présider le conseil d'administration, lui et ses assesseurs, seront tenus à une stricte neutralité.

1- Approbation du procès-verbal du 5 novembre 2020 (annexe n°1)

M. FABRE demande aux membres du conseil d'administration s'ils ont des questions sur le procès-verbal du 5 novembre 2020.

Mme BEHRA relève une erreur grammaticale à la page 7.

Il est pris acte de cette demande de rectification.

M. FABRE met au vote l'approbation du procès-verbal, en l'absence de M. MOREL qui n'a pas participé au vote sur ce point 1.

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 32 Membres représentés : 2 Total : 34	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 34 Pour : 34 Contre : 0

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du conseil d'administration du 5 novembre 2020.

2. Désignation du ou de la président(e) de l'université

M. FABRE indique que deux candidatures à la présidence de l'université ont été reçues et déclarées recevables par la direction des affaires juridiques. Un tirage au sort a été réalisé la veille, en sa présence et celle de Maryse GRANER, assesseur, ainsi que de la directrice générale des services et de la directrice des affaires juridiques. En vertu de ce tirage au sort, M. Daniel GILBERT sera auditionné en premier, suivi de Mme Macha WORONOFF.

Il explique que chacun des deux candidats aura 20 minutes pour présenter sa candidature à l'élection de la présidence de l'université et que cette présentation sera suivie d'un temps d'échanges de 30 minutes avec les membres du conseil.

Dans la mesure où les deux candidats sont élus au conseil d'administration, ils peuvent siéger durant l'intégralité de la séance. Ils peuvent ainsi participer à l'audition de l'autre candidat et lui poser des questions. Ils peuvent évidemment prendre part au vote.

Il rappelle que l'article 9 des statuts de l'université prévoit que le président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration en exercice au moment de l'élection : le CA comprend 36 membres en exercice, la majorité absolue est donc de 19 voix. Pour être élu, l'un des deux candidats devra donc obtenir au moins 19 voix, pas moins.

Dans le cas contraire, il faudra procéder à un autre tour de scrutin, à concurrence de cinq tours de scrutin par réunion du conseil. Si à l'issue des cinq tours de scrutin aucun candidat n'a recueilli la majorité requise, le conseil devra se réunir à nouveau pour un nouveau scrutin 15 à 20 jours plus tard.

Il précise que cela posera des problèmes logistiques, opérationnels et juridiques massifs puisqu'un nouveau président est censé être là au 1er décembre.

M. FABRE rappelle que le vote sera secret et qu'il se déroulera dans les mêmes conditions que le vote du 5 novembre 2020.

Il sera chargé, avec les deux assesseurs, d'assurer le bon fonctionnement de la séance. Ils devront, à ce titre, veiller au temps de parole, s'assurer de la répartition équilibrée des questions entre les listes et les collèges, et confirmer que la majorité absolue a été obtenue par l'un des candidats. Il rappelle ensuite quelques règles de cadre que le bon déroulement de la séance (règles de politesse, couper les micros, etc.). Par souci de neutralité, ni le président, ni les assesseurs ne poseront de questions.

M. FABRE donne la parole à M. GILBERT.

M. GILBERT présente sa candidature *(extrait du verbatim)* :

« Bonjour à tous. Je vais donc effectivement présenter ma candidature pour le poste de président de l'université de Franche-Comté, ceci dans un contexte un peu particulier. Certains vont voter pour le président en étant dans leur cuisine, ce qui est un petit peu original. C'est le reflet d'une crise complexe que nous traversons qui, à mon avis, est simplement un morceau d'une crise beaucoup plus grave qui est une crise écologique et probablement climatique et démocratique dans les années à venir.

Je vous propose d'abord de me présenter assez rapidement et ensuite de vous parler un peu du contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui, à l'université, puis de vous parler du projet que nous avons monté avec une équipe à l'université.

Première chose, ma présentation.

Je m'appelle Daniel Gilbert, j'ai 51 ans. Je suis biologiste, je suis Professeur en Biologie et plus particulièrement dans le domaine qu'on appelle l'Ecologie scientifique. Ma spécialité, c'est l'écologie microbienne plutôt dans les zones humides. Dans les dernières années, j'ai essentiellement travaillé

sur les questions d'impact de la pollution de l'air et du changement climatique, sur le fonctionnement des écosystèmes.

Je ne suis pas de Franche-Comté. J'ai fait mes études tout d'abord à Avignon, j'ai été ensuite à Clermont-Ferrand où j'ai fait une thèse et puis j'ai fait un post-doctorat à l'université du Québec à Montréal dans le domaine des tourbières et du fonctionnement des lacs.

Je suis enseignant depuis un peu plus de 20 ans maintenant dans cette université, Maître de conférences puis Professeur, tout d'abord à Besançon, ensuite à Montbéliard. Et j'ai assuré un certain nombre de responsabilités, des responsabilités d'enseignement, d'IUT, de master, des responsabilités en recherche puisque j'ai dirigé un certain nombre de programmes de recherche.

Dans les dernières années, j'ai monté une station de recherche qui est la station de recherche Frasne sur les flux de carbone en tourbières.

Je suis actuellement directeur d'une zone atelier qui s'appelle la Zone Atelier Arc Jurassien, qui est un dispositif national, et directeur adjoint de l'infrastructure de recherche du réseau des zones ateliers, une infrastructure nationale de recherche distribuée à l'échelle de la France.

Ces travaux de recherche ont abouti à un certain nombre de publications que j'ai réalisées en collaboration avec des chercheurs français ou étrangers.

Par ailleurs, une des responsabilités principales que j'ai exercée est celle d'être directeur d'un laboratoire qui s'appelle ChronoEnvironnement, qui est l'un des plus gros laboratoires français en environnement au sens large. C'est un laboratoire qui comprend près de 300 personnes, il est très particulier puisqu'il rassemble une vingtaine de disciplines, ce qu'on appelle des sections CNU, qui vont de l'Histoire à la Santé, en passant par l'Ecologie, la Géologie, l'Archéologie et j'en passe.

Nous sommes un laboratoire assez particulier parce que nous sommes un peu spécialistes des recherches interdisciplinaires. J'ai dirigé ce laboratoire, c'était quelque chose de très enrichissant. J'ai été amené à travailler régulièrement avec le CNRS et différents instituts comme l'INRA et le CEA que je connais bien, avec qui j'ai eu de très bonnes relations pendant ma direction. Voilà pour cette partie.

Je ne l'ai pas précisé, mais j'ai aussi dirigé un service commun à l'université, qui était un service d'insertion professionnelle et de relations avec l'enseignement secondaire et toutes les entreprises et les structures de création d'entreprise notamment.

Je vais vous présenter maintenant un projet et d'abord son contexte. Ce projet n'est pas simplement issu de mes réflexions, il provient d'un travail qui a duré à peu près deux ans avec une équipe d'une cinquantaine de personnes. Ce que je porte ici, c'est ce projet global pensé et qui est un projet qui a reçu la majorité des suffrages lors du vote du 10 mars.

Pour ce qui concerne le contexte, vous savez qu'il existe un certain nombre d'universités assez différentes, je ne parle pas des grandes écoles, des écoles d'ingénieurs, mais au sein des universités, il y a des universités que l'on dit généralistes, c'est-à-dire des universités qui vont couvrir tous les champs disciplinaires et puis des universités dites spécialisées. En général, elles sont de plus petite taille et elles vont se consacrer… Par exemple, La Rochelle se consacre beaucoup plus aux zones marines.

L'université de Franche-Comté est une université généraliste. Ce qui veut dire que - comme l'université de Bourgogne d'ailleurs - nous couvrons tous les champs disciplinaires. Nous ne couvrons évidemment pas tous les champs de recherche parce qu'aucune université peut le faire, par contre, on couvre tous les champs disciplinaires. C'est quelque chose qui nous oblige parce que cela veut dire qu'il faut que l'on arrive à apporter des formations de tous les niveaux et de toutes les disciplines dans l'université. C'est quelque chose qui n'est pas simple à gérer.

Ce n'est pas simple parce que nous sommes une université généraliste de taille moyenne, voire de petite taille par rapport à d'autres universités françaises. C'est un petit peu comme ce qu'on voit dans

les villes, dans les communes où, finalement, une petite commune a beaucoup moins de moyens qu'une grosse commune et elle doit cependant remplir les mêmes obligations légales, ce qui n'est pas très simple parce que quand on a peu de personnels, peu de moyens, c'est difficile. C'est un peu le cas de l'université de Franche-Comté, nous avons des obligations qui sont fortes, comme les autres universités généralistes, mais nous n'avons pas forcément la taille et les moyens qu'ont d'autres universités.

C'est un enjeu important, tout comme l'enjeu de territoire dont je vous reparlerai un peu plus tard.

Nicolas Chaillet, qui était Président de l'UBFC avant d'être contraint d'en démissionner, m'a toujours dit que la difficulté, pour nous, université généraliste de taille moyenne, c'est en permanence de ce qu'il appelait lutter contre la médiocrité. C'est-à-dire que c'est plus difficile que pour les autres et on nous demande finalement de faire plus d'efforts que les autres parce que nos conditions ne sont pas les plus simples.

Comment lutter contre la médiocrité dans un établissement ? Qu'est-ce que Nicolas entendait pas là ? Il entendait par là essayer de faire l'effort qui fait qu'à un moment donné, on arrive à aller au-delà d'un certain nombre de choses. La réponse assez facile à cette question de la médiocrité, c'est l'excellence. L'excellence est un mot que vous connaissez, dont vous entendrez parler très régulièrement. En latin, l'excellence signifie être au-dessus. Nous avons un collègue de latin dans la conférence qui pourra confirmer qu'être excellent, c'est être au-dessus.

Je peux vous assurer que je connais bien les universités françaises, j'ai été 8 ans au Conseil National des Universités. J'ai participé à une dizaine d'évaluations HCERES de laboratoires, j'en ai présidé plusieurs, surtout les dernières. Je n'ai jamais vu d'université qui ne soit pas excellente. On n'est jamais excellent partout. Je ne connais pas d'université qui soit excellente partout. Mais toutes les universitaires que j'ai vues, tous les laboratoires ont des choses excellentes, c'est le cas à l'université de Franche-Comté. Nous avons l'excellence dont on parle le plus souvent qui est l'excellence dans les UMR CNRS, mais en réalité nous avons de l'excellence partout, y compris dans ce qui est souvent délaissé comme les Sciences Humaines et Sociales. Il y a de l'excellence qui se niche partout dans l'université de Franche-Comté. Mais il faut bien comprendre que cette excellence se trouve aussi dans les autres universités. Or, vous savez que quand on est tous au-dessus, on n'est plus au-dessus du tout puisque tout le monde y est.

Si je prends quelques exemples d'universités excellentes, par exemple Toulouse, université excellente, ou Lyon, université excellente, ces universités ont pourtant perdu l'IdEx, Toulouse il y a quelques années. Lyon vient de perdre l'IdEx. Pourquoi l'a-t-elle perdu ? Non pas parce qu'elle n'est pas excellente. Lyon, qui rassemble un consortium d'universités, est tout à fait excellente, avec Saint-Etienne. Ce n'est donc pas cela. Ce qui fait qu'à un moment donné on n'est pas identifié par le ministère comme étant une université dite excellente, c'est qu'on ne fait pas les efforts internes et les efforts externes pour arriver à cela.

J'ai entendu Madame la vice-Présidente de Région, il y a quelques semaines ou quelques jours, au sujet de l'I-Site que nous avons à l'université de Franche-Comté en collaboration avec les établissements de Bourgogne-Franche-Comté. Madame la vice-Présidente disait que perdre l'I-Site serait pire que de ne pas l'avoir eu. Je reprendrai cette phrase pour vous dire que nous avons eu l'I-Site, ce qui est un programme extrêmement important et nous devons le conserver. Pour le conserver, nous devons travailler ensemble et travailler notamment avec les établissements de Bourgogne.

Comment, finalement, conserver cette place ? Comment répondre aux demandes de la société pour un service public de qualité en enseignement supérieur et en recherche ? Comment faire pour lutter contre ce que Nicolas Chaillet appelait la médiocrité ? Il y a des facteurs internes et des facteurs externes.

Les facteurs internes sont connus, on les a dans beaucoup d'universités en France. Les facteurs internes, c'est d'abord le corporatisme, c'est-à-dire ce qui fait que l'on reste entre soi, que l'on reste dans ses propres réseaux et qu'on n'ouvre pas son esprit vers l'extérieur.

La médiocrité interne, c'est le clientélisme qui fait qu'on aurait tendance à plutôt récompenser ses amis et plutôt punir ses ennemis. On sait que cela crée des tensions extrêmement fortes, que cela crée des sentiments d'injustice dans l'université. Et puis c'est le népotisme qui consiste à recruter ses proches parce que c'est plus simple comme cela.

Comment faire pour lutter contre cela ? Je crois qu'il faut mettre en place un certain nombre de procédures démocratiques, de procédures de concertation et de vérification, de contrôle de ce que fait l'université.

Les facteurs externes, c'est comment faire pour apparaître, pour être visible internationalement, comment faire pour être attractif, comment faire pour avancer plus vite et mieux. Là, il est clair que la meilleure façon de faire, c'est d'avancer à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté. C'est pourquoi notre liste, notre projet, a soutenu très clairement la collaboration très forte avec notamment l'université de Bourgogne qui est un peu l'université miroir de l'université de Franche-Comté. C'est quelque chose que nous proposons de continuer avec des actions fortes dont je vous parlerai un peu plus tard.

Je voudrais parler de ce contexte qui est particulier, de cette excellence que nous avons sur le plan scientifique et des efforts que nous avons probablement à faire, notamment pour améliorer le fonctionnement de notre collaboration Bourgogne-Franche-Comté.

Comment faire pour que l'on soit capable de répondre aux deux injonctions de l'Etat ? L'Etat a deux injonctions, il nous dit : « Il faut que vous soyez là pour l'étudiant qui est en difficulté financière, qui est en difficulté tout court. Comment faites-vous pour aider l'étudiant qui est en précarité même s'il habite dans un coin un petit peu éloigné de votre université ? Comment faites-vous pour accueillir et rendre ce service public à l'échelle de la Franche-Comté ou de la Bourgogne-Franche-Comté pour les étudiants, pour les familles ? » En même temps, l'Etat nous dit : « Vous devez être les meilleurs, vous devez être visible à l'international, vous devez être représentatif, vous devez être visible et attirer les étudiants d'un petit peu partout. »

Comment faire pour associer ces deux choses-là ?

Je crois qu'il faut que nous ayons trois modifications, trois évolutions importantes à l'université. La première touche la gouvernance, la deuxième touche le lien avec le territoire, la troisième touche les questions de transition sociétale et environnementale dont je vous parlerai à la fin.

Pour ce qui concerne la gouvernance, nous avons vécu quatre années de gouvernance un peu compliquées, avec des personnels en difficulté. On sait qu'aujourd'hui, il y a de très grosses difficultés chez les personnels, notamment les personnels BIATSS qui sont des personnels techniques et ingénieurs à l'université. Donc de grandes difficultés par manque de dialogue, par le fait que certaines situations difficiles ont été traitées un peu rapidement. Nous proposons de rétablir le dialogue, de redonner une place à l'humain dans cette organisation et puis surtout – et c'est demande qui est faite puisque nous avons fait le tour de tous les laboratoires, de tous les services pendant la campagne électorale -, il y a très clairement une demande de retrouver du sens à l'université. Les gens ont l'impression de perdre le sens de leur travail.

Je sais que c'est quelque chose qui est de plus en plus courant à l'échelle nationale, mais je crois qu'il faut que l'on soit capable, à un moment donné, de mettre en place des procédures qui permettent aux personnes d'être plus autonomes dans leur travail, qui leur permettent de comprendre ce qu'elles font. Beaucoup de gens nous disent qu'ils ont du mal à comprendre le travail même qu'ils font à l'université.

C'est donc quelque chose qui nous tient à cœur. Je ne veux pas entrer dans le détail maintenant, mais nous mettrons notamment en place une vice-présidence qui sera chargée de la santé, de la sécurité et de l'hygiène au travail et pendant les études pour aider les personnels en difficulté et les étudiants qui, encore plus en ce moment, sont en très grande difficulté.

La gouvernance, c'est aussi redonner un rôle différent aux conseils de l'université, notamment le conseil d'administration, de cesser d'être une chambre d'enregistrement et passer à des conseils qui soient préparés par les personnels, avec des commissions préalables telles qu'on peut le voir dans la plupart des institutions élues, que ce soit à l'Assemblée Nationale, les conseils régionaux ou les conseils municipaux. Organiser des groupes de travail thématiques, paritaires, préparer les conseils pléniers en favorisant le sentiment d'appartenance et en laissant un petit peu de créativité à l'ensemble du groupe.

On propose aussi, pour les laboratoires, les services et les composantes, d'organiser un dialogue de gestion annuel. On souhaite également planifier pour chacun de ces services, de ces composantes, de ces laboratoires, à quatre ans les besoins RH, les besoins en moyens, les besoins en locaux.

Le deuxième point, ce sont les territoires avec une action qui soit du niveau local au niveau international. Au niveau local, on propose de renforcer très fortement la collaboration au niveau des pôles territoriaux, ce qu'on appelle Synergie Campus et le pôle métropolitain à Belfort Montbéliard, travailler sur les formations, travailler sur les recherches interdisciplinaires, mais aussi travailler sur la vie étudiante, sur la mobilité, sur l'accueil des étudiants internationaux.

Je rentre un peu plus dans le détail au niveau de la ComUE. Vous savez que la ComUE est en grand danger, que l'I-Site est en grand danger. Nous serons évolués en avril, avec des risques très forts de perdre l'I-Site. Ce qui signifierait la perte d'environ 20 % du budget par rapport à ce que nous avons actuellement, y compris en termes de postes CNRS, par exemple.

Nous proposons de rétablir très rapidement le dialogue avec les autres établissements. Je l'ai fait à titre personnel pendant plusieurs mois, notamment avec l'université de Bourgogne. Mais nous proposons d'aller encore plus loin dans ce travail et nous proposons d'avoir une vraie subsidiarité au niveau de l'université, c'est-à-dire que lorsque des compétences sont transférées à la ComUE, qu'elles le soient réellement et que la ComUE exerce réellement et pleinement ces compétences, notamment dans le domaine de la recherche, mais aussi probablement dans le domaine de l'international et autres.

L'international est quelque chose qui me tient beaucoup à cœur aussi, que ce soit pour l'accueil d'étudiants étrangers ou pour les collaborations. Pour l'international, nous souhaitons travailler prioritairement avec quelques universités qui auront été identifiées parce qu'il y a déjà des collaborations fortes avec elles, pour mettre en place des systèmes automatiques, donc beaucoup plus facilités, pour les étudiants et les enseignants-chercheurs, pour qu'il y ait des échanges beaucoup plus facilement et de façon beaucoup plus automatique. Voilà pour cette partie internationale.

Je vais maintenant continuer avec la dernière partie qui est la transition sociétale et environnementale. C'est quelque chose qui me tient fortement à cœur. Cela me tient à cœur parce que c'est évidemment ma spécialité en termes de compétence recherche, mais aussi parce que, comme beaucoup d'entre vous, je suis parent et je suis très inquiet pour la suite de leur vie. Je pense qu'aujourd'hui, nous avons une responsabilité. Quand je dis « nous », je parle des universités globalement. Les universités ont une responsabilité sociétale et environnementale absolument colossale. Je dirais que quand un étudiant sort d'une université française – et nous devons prendre notre part dans ce processus -, il devrait sortir avec la conscience des événements qui sont en train d'arriver, notamment le fait que le climat se réchauffe à très grande vitesse, probablement plus rapidement que ce qui était prévu. Et un étudiant devrait sortir avec des outils qui lui permettent de comprendre ce qui se passe et de pouvoir mieux appréhender les modifications du milieu, mais aussi

les modifications qui sont à craindre, qui sont les modifications de statut démocratique. On en voit un certain nombre… »

M. FABRE indique à M. GILBERT qu'il lui reste deux minutes.

« M. GILBERT.- J'ai presque fini.

On le voit très bien avec la loi pour la recherche actuelle qui nous parle de choses qui sont extrêmement inquiétantes sur le fait que nous pourrions avoir des restrictions extrêmement fortes de certaines libertés. Vous avez probablement entendu les questions de restriction de libertés à l'université. Ce sont des choses très inquiétantes et qui ont été décrites il y a bien longtemps.

Comment faire en sorte d'aller contre cela ? Je crois qu'il faut apprendre la sobriété, il faut apprendre le dialogue, il faut apprendre les mobilités douces, il faut essayer de créer une université de la résilience. Cette université de la résilience, on ne peut la créer qu'ensemble, on ne peut la créer qu'en échangeant. Et notre devoir absolu est d'aller vers cela, c'est de donner la main aux étudiants notamment pour qu'ils créent, pour qu'ils inventent, pour qu'ils mettent en place l'université de demain.

Je pense avoir à peu près achevé mon temps.

Je voudrais juste dire que l'université ne doit pas simplement être une administration, cela doit aussi être un lieu d'expérimentation de cette transition. On doit donc se donner les moyens de faire des choses particulières à l'université, qui pourraient ensuite servir à la société tout entière.

Merci beaucoup pour votre attention. »

M. FABRE demande aux membres s'ils ont des questions. S'ensuit un échange avec les membres qui est retranscrit ci-dessous *(extrait du verbatim)* :

« Mme Behra.- Bonjour à tous.

J'ai une question que je poserai à Monsieur Gilbert et que je poserai également à Madame Woronoff.

Mais je vais me permettre un tout petit écart pour saluer la mobilisation qui est actuellement en cours contre la LPR justement parce qu'elle représente de nombreux dangers dans lesquels nous craignons que l'université soit embarquée, c'est-à-dire des attaques contre les statuts, des attaques contre un service public universitaire et également des attaques contre les actions militantes. Je pense que ces trois choses sont justement très liées.

Je voulais saluer mes collègues qui sont actuellement en train de manifester et inviter les personnalités extérieures qui ne connaissent peut-être pas très bien cette loi à aller voir ce qu'elle représente pour notre service public et pourquoi il y a une mobilisation actuellement.

Je vous prie de m'excuser pour ce petit aparté.

Je voulais poser une question très concrète sur le malaise vécu actuellement par les personnels BIATSS et peut-être également par les enseignants. Je pense que les deux candidats l'ont perçu. Je voulais me positionner en tant qu'élue BIATSS puisque nous avons une représentation des personnels BIATSS qui est bien minorée par rapport à celle des enseignants de rang A et de rang B. Je me pose la question de savoir quelles seront les premières mesures que vous prendriez pour mettre fin au climat délétère qui mine véritablement notre université. Je pense que ce n'est pas tirer la sonnette d'alarme à tort que de dire cela actuellement. Il y a véritablement un grand malaise au sein des personnels. En tant qu'organisation syndicale, nous sommes sollicités plus que jamais. Je ne sais pas si nous arriverons d'ailleurs à tenir nous-mêmes, auprès de nos collègues, tous les engagements que nous avons pris parce que nous sommes sollicités tous les jours par de nouvelles personnes qui sont en difficulté.

Je me posais donc la question de savoir quelles seraient les premières mesures que vous prendriez et, par exemple pour votre première semaine, quelles priorités vous mettriez dans votre agenda de président.

Merci.

M. Gilbert.- Ce sont effectivement des choses que je connaissais avant de faire le tour des laboratoires. J'ai tout de même été surpris par la violence de la situation. C'est-à-dire que bien que connaissant les difficultés, y compris dans les laboratoires que je connais personnellement, j'ai été extrêmement surpris par le sentiment d'abandon très profond des personnels à l'université de Franche-Comté et par la perte de sens, comme je l'ai dit tout à l'heure. C'est-à-dire que j'ai rencontré des équipes entières qui m'ont dit qu'elles ne savaient plus à quoi cela servait de travailler. Elles ne savaient pas ce qu'elles faisaient, pourquoi elles étaient là, ni comment.

La première semaine, le message que je ferai passer, c'est d'abord de nommer une équipe où il y ait un interlocuteur pour chacun de ces services et pour chacun de ces laboratoires, c'est-à-dire que les gens sachent à qui ils ont affaire et à qui ils peuvent parler directement.

Ensuite, je pousserai pour rétablir le dialogue avec toutes ces structures, notamment avec les services centraux, les UFR, les scolarités par exemple, le service d'aide aux étudiants pour les questions de santé. C'est-à-dire aller sur le terrain, rétablir la confiance, écouter beaucoup. Ne pas venir en expliquant aux gens ce qu'ils doivent faire parce qu'ils ont entendu cela pendant 4 ans. Donc aller écouter les gens qui, souvent, en savent beaucoup plus sur leur métier que tous les gens qui sont élus à la présidence.

Après, c'est sur le long terme. Rétablir la confiance se fait sur le long terme. Mais la première action serait celle-là, dire que l'on va changer les choses, que l'on va écouter ce que vous dites.

Mme Behra.- Merci beaucoup.

M. Fabre.- La parole est ensuite à Monsieur Matthieu Guinebert.

M. Guinebert.- Bonjour à tous. Merci pour cette présentation. Je ne vais pas redire ce qu'a dit Marie-Pascale sur la mobilisation actuelle contre la LPR. Je vais simplement poser une question, une question que l'on peut se poser en tant que représentant étudiant.

Quelles mesures allez-vous prendre, Monsieur Gilbert, si vous êtes élu, en direction des étudiants qui, aujourd'hui, vivent des moments assez difficiles avec les cours en ligne, avec des plateformes numériques, sachant que celle qui avait été choisie à la base a finalement complètement sauté ? Les plus précaires d'entre eux n'ont parfois pas de matériel pour suivre ces cours. Certains doivent tout de même assurer des logements qu'ils n'occupent pas ou alors qu'ils occupent mais pas pour des raisons universitaires, mais pour des raisons professionnelles.

Quelles mesures seront prises dans les premières semaines de votre mandature en direction des étudiants de manière générale et des étudiants les plus précaires en particulier ?

M. Gilbert.- Je vais vous répondre sur le court terme, mais aussi sur le long terme parce que c'est quelque chose qui me tient beaucoup à cœur.

Sur le court terme, nous vivons une crise… Je suis professeur à Montbéliard où nous avons des étudiants issus des cités, qui sont en difficulté. C'est donc un problème que je connais très bien. Vous avez parlé d'un problème majeur qui est l'exclusion numérique. Pour certains étudiants, quand je fais cours, je vois bien que tout se passe très bien, ils sont dans de très bonnes conditions. Et certains suivent effectivement nos cours sur portable. Quand je dis « portable », je parle bien du téléphone, avec la liaison telle qu'elle est possible.

La première chose qu'il faut que l'on fasse, c'est collaborer activement avec les collectivités locales, avec la Région, avec les autres universités pour essayer de généraliser un dispositif qui permette soit d'accueillir les étudiants dans des locaux de l'université, y compris pour des cours à distance, éventuellement travailler avec certaines collectivités locales – je ne parle pas uniquement des grandes métropoles mais peut-être de différents cantons - pour essayer de trouver une solution pour que ces étudiants aient accès à des machines et à un réseau qui soit suffisant. Et il est clair que dans certains coins, c'est très difficile.

Ce travail est un travail de fourmi parce qu'il faut aller chercher les étudiants en difficulté et ce sont justement ceux qui ne se manifestent pas. C'est donc un travail de fourmi et je ne crois pas que l'on ne pourra pas y répondre facilement tout seul. Des actions sont menées, notamment à l'université de Bourgogne, certaines sont menées à l'université de Franche-Comté, des achats sont réalisés. Je pense que nous aurions intérêt à les mutualiser. Je pense que nous aurions intérêt à mutualiser nos bonnes pratiques pour avancer plus vite et rapidement.

À long terme, je voudrais tout de même dire que ce qui m'a beaucoup frappé pendant cette élection, mais je le savais déjà parce que j'ai été représentant étudiant avant vous, c'est la désaffection extrêmement forte des étudiants pour la vie démocratique de leur université. La plupart des étudiants traversent l'université pendant 5 ans sans jamais avoir participé à quoi que ce soit du point de vue démocratique. Il y a là un chantier gigantesque.

Ce chantier gigantesque, nous l'avons abordé avec une étudiante en Philosophie qui travaille sur les questions de démocratie et je crois qu'il faut renouveler la façon de faire. Je pense que les élections ont été mal organisées chez nous puisque très peu d'informations ont été données aux étudiants. Je crois qu'il faut que l'on soit beaucoup plus performant là-dessus et je crois surtout qu'il faut donner la parole à des étudiants qui ne la prennent absolument jamais. Nous avons réfléchi à un certain nombre de procédés que je ne vais pas détailler, mais qui peuvent passer, par exemple, par le tirage au sort d'étudiants, la création de groupes de travail, mais pas de groupes de travail volontaires à partir des quelques étudiants qui se mobilisent et qui sont souvent toujours les mêmes, mais bien à partir d'étudiants quels qu'ils soient, quelles que soient leur origine et leur situation.

M. Fabre.- Merci Monsieur Gilbert.

Est-ce qu'il y a d'autres questions des conseillers ? Pour l'instant, je n'ai pas de main qui se lève.

Une autre question de Monsieur Guinebert qui a levé la main. Monsieur Guinebert ?

M. Guinebert.- Oui, si personne ne veut prendre la parole et que nous avons 30 minutes dédiées, je ne vais pas m'en priver.

Vous avez parlé – et nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter – des étudiants extracommunautaires. C'est une problématique à laquelle nous avons été heurtés durant les vacances universitaires. Vous avez parlé de mettre en place des systèmes ou des structures pour les accueillir et j'aimerais avoir un peu plus de détails car il y a une vraie problématique et je pense qu'on pourrait les qualifier d'oubliés du système universitaire puisque, contrairement aux étudiants Erasmus qui sont très bien accompagnés, les étudiants extracommunautaires arrivent souvent bien en retard dans l'année scolaire, se retrouvent un peu livrés à eux-mêmes. Ils ne sont pas aiguillés sur le logement, sur l'emploi.

Nous recevons tous les jours des mails d'étudiants extracommunautaires qui n'ont pas accès à du matériel informatique, qui sont obligés de rendre, via leur smartphone, des travaux.

Par rapport à ces étudiants extracommunautaires, pourriez-vous détailler un peu ce que vous prévoyez de faire ?

M. Gilbert.- Là aussi, on est schizophrènes. C'est-à-dire qu'à l'université, il y a deux types d'étrangers, on va dire hors France, qu'ils soient communautaires ou extracommunautaires, mais c'est plus difficile pour des extracommunautaires. Il y a deux types d'étudiants étrangers. Il y a ceux qu'on appelle les étudiants étrangers et ceux qu'on appelle les étudiants internationaux.

Les étudiants internationaux, quand vous faites une évaluation HCERES, par exemple, vous regardez si le laboratoire a eu suffisamment de doctorants internationaux, sinon vous êtes pénalisé. Quand on regarde la capacité d'attractivité d'une université, on regarde si elle a des étudiants internationaux. On va donc dire que les étudiants internationaux sont des gens formidables. Les étudiants étrangers, c'est la catastrophe. C'est-à-dire que ce sont des gens pas bien, qui viennent exploiter nos systèmes, qui ne dépensent pas leur argent, qui viennent perturber notre université.

Or, il se trouve que les étudiants internationaux et les étudiants étrangers sont les mêmes personnes. Et suivant les documents que vous avez, on les appelle soit des étudiants étrangers, soit des étudiants internationaux. Je pense donc qu'il faut sortir de cette schizophrénie et se rappeler que l'étudiant étranger, non seulement c'est quelque chose qu'il faut revendiquer, quelque chose qui donne un avantage à l'université, mais il faut bien comprendre que quand je parlais tout à l'heure d'excellence, l'excellence dans une université est mesurée par la capacité à attirer des étudiants qui viennent de l'extérieur, notamment des étudiants communautaires et extracommunautaires.

Il faut donc sortir de cette schizophrénie et mettre des moyens pour les accueillir.

Mettre des moyens pour les accueillir, on en a déjà parlé, mais ils se rabattent très souvent sur le plus facile pour eux, c'est-à-dire les associations communautaires parce qu'ils rencontrent des personnes qui connaissent leur culture, leur langue et qui peuvent mieux comprendre leurs problèmes. Il faut donc non seulement ne pas empêcher cela, mais peut-être accompagner. Je crois aussi qu'il faut que l'on travaille à l'échelle des bassins de vie, notamment avec Synergie Campus et avec le pôle métropolitain pour mettre en place des procédures d'accueil qui soient beaucoup plus efficaces, beaucoup plus automatiques et qui soient liées aux territoires. Parce que l'université seule ne fera pas facilement beaucoup de choses, il faut travailler avec le CROUS, il faut travailler avec toutes les associations, qu'elles soient communautaires ou d'accueil des étrangers en général et essayer de trouver les solutions les plus faciles et les plus intéressantes pour ces étudiants.

Il y a aussi une collaboration sur laquelle j'avais échangé avec la direction du CLA, qui consiste à dire : est-ce qu'on ne pourrait pas mieux accompagner les étudiants qui arrivent au CLA ? L'étudiant qui arrive au CLA va recevoir des cours de FLE, donc de Français Langue Etrangère. On va lui apprendre à s'entraîner et à parler suffisamment pour être capable de suivre des cours. Mais je pense qu'il faudrait que l'on fasse des sas de transition, c'est-à-dire que quand un étudiant a fini ses cours de français langue générale, il faudrait que l'on soit en mesure de faire intervenir les enseignants de l'université pour commencer les cours en langue disciplinaire. Par exemple en Écologie pour ce qui me concerne. Ceci afin de préparer l'arrivée des étudiants dans nos filières.

Parce que j'ai été étudiant étranger puisque j'ai été étudiant au Canada, sachant que le Canada n'est pas un pays difficile à vivre, mais bien que ce ne soit pas un pays difficile à vivre, je peux vous assurer que quand vous arrivez à l'étranger, c'est très compliqué, surtout quand vous avez une famille comme c'était mon cas. Toutes les petites choses qui nous semblent très faciles sont difficiles pour un étranger. Je pense qu'il faut qu'on arrive à mettre du liant, du fluide là-dedans pour que les étudiants étrangers soient mieux accueillis et que, quelque part, ils soient aussi les ambassadeurs, ensuite, quand ils repartent chez eux ou ailleurs.

M. Fabre.- Merci Monsieur Gilbert.

La question suivante est pour Madame Laurence Anderhueber. Vous avez la parole.

Mme Anderhueber.- Merci. Bonjour Daniel. J'ai une question relative au recrutement des personnels BIATSS et enseignant. Avec le nouveau modèle de gouvernance que vous proposez, selon quels critères allez-vous gérer l'attribution des postes entre composantes ?

M. Gilbert.- C'est une question dont j'ai un peu parlé tout à l'heure. Des systèmes où on nomme des gens et où tout le monde est content n'existent pas, tu le sais. Il faut donc effectivement faire des choix. Pour pouvoir faire des choix, il faut être éclairé, c'est-à-dire qu'il faut à un moment donné avoir conscience des enjeux et pas des enjeux du mois prochain, mais des enjeux à long terme. C'est pourquoi, tout à l'heure, lorsque j'ai parlé du dialogue de gestion, ce qu'on se propose de faire, c'est mettre en place un dialogue de gestion avec chacun des laboratoires, avec chacune des composantes, mais que ce dialogue de gestion soit annuel, toujours avec la même personne. On imagine que ce sera avec un vice-président. Et qu'il soit planifié sur plusieurs années.

J'ai dirigé ChronoEnvironnement. On peut très bien avoir zéro poste de professeur pendant 5 ans et en avoir deux la même année. Or parfois, le laboratoire, préférerait repousser certains postes, préférerait échelonner un certain nombre de choses.

Les laboratoires, les composantes, les services – et c'est pareil pour les personnels BIATSS - ont une vision à long terme de la situation qui va être la leur dans les années qui viennent, mais aussi quels vont être les besoins. Je parlais tout à l'heure de la fracture numérique. On voit mal comment, dans les années qui viennent, il ne va pas y avoir un besoin de recrutements très fort sur les questions d'hybridation.

Il faut que tout cela se planifie à l'échelle locale parce que je ne crois pas à la présidence toute puissante qui prend les décisions directement. Je crois qu'à un moment donné, il faut que nous ayons un dialogue fin, régulier et sur le long terme avec les différents services pour leur rappeler que les moyens de l'université ne sont pas infinis mais qu'il existe une marge de manœuvre pour répondre à leurs vrais besoins pour peu qu'ils les planifient sur le long terme.

Avec ce dialogue officiel, basé sur un certain nombre d'indicateurs que l'on se propose de mettre en place, notamment les indicateurs de taux d'encadrement pour les enseignants-chercheurs, on proposera un certain nombre de postes chaque année qui seront discutés réellement en conseil d'administration. C'est-à-dire, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'ils seront préparés par des commissions et non pas simplement affichés le jour du conseil d'administration.

M. Fabre.- Merci Monsieur Gilbert. La parole est à Monsieur César Guerrin.

M. Guerrin.- Merci. Bonjour à tous. j'aurais voulu réagir dans la continuité de ce que mon collègue, Matthieu Guinebert, a évoqué tout à l'heure avec vous. Lorsque le président de l'université prendra ses fonctions au 1er décembre, on ne sera sûrement pas à la fin de cette crise sanitaire sans précédent, qui a amené l'université à faire beaucoup de changements. J'ai été un peu étonné du manque de place accordé à la formation étudiante dans votre petite présentation, mais vous avez évoqué votre volonté de renouer le dialogue entre la gouvernance et les différentes composantes. De notre côté, nous avons beaucoup de retours concernant de grandes disparités des aménagements pédagogiques, en ces temps un peu compliqués, entre les composantes.

Que comptez-vous faire concrètement lors de votre hypothétique prise de poste concernant ces disparités et la mise en place des modalités d'enseignement à distance ?

M. Gilbert.- La question que vous posez est strictement sur ces questions de disparités d'enseignement à distance, c'est cela ?

M. Guinebert.- Voilà, entre les mises en place entre les universités, on voit qu'il y a des universités où il y a des personnels qui mènent la barre et qui ont réussi à faire des choses très qualitatives en termes de formations et d'autres qui ont beaucoup plus de mal, avec des étudiants laissés un peu sur le carreau.

M. Gilbert.- La question que vous posez est en fait celle, plus large, de la résilience. C'est-à-dire qu'à partir du moment où on gère la crise parce que la crise arrive et que, quand la suivante arrive, on la gère parce qu'elle arrive et qu'à chaque fois, on gère de façon improvisée, on va continuer à se retrouver dans cette situation.

À court terme, il n'y a pas 36 000 solutions, c'est essayer de faire confiance aux UFR, c'est les accompagner puisqu'il faut bien comprendre que les IUT et les UFR n'ont pas du tout les mêmes problèmes, n'ont pas du tout les mêmes conditions de travail entre des TP de Sciences, par exemple, sur de la Zoologie où il faut être en salle avec des microscopes et des TP en Informatique. J'ai des collègues informaticiens qui me disaient qu'en Informatique, ils n'avaient pas de problème pour le faire à distance parce que tous les élèves étaient en général bien connectés.

On voit qu'il y a une disparité et, à court terme, que faire d'autre qu'accompagner au mieux les acteurs de terrain ? Ce n'est pas facile parce qu'on improvise, mais on ne peut pas faire beaucoup mieux.

Ce que l'on fera très clairement, c'est qu'il y aura un vice-président qui sera chargé de cette question, un vice-président chargé de la transition numérique et pédagogique qui prendra en charge ces questions-là.

À long terme, c'est un peu l'objet des cours que je fais en général, nous allons vers une succession de crises. Ce sera par exemple des températures telles qu'on les a connues en 2019 et qui vont s'accentuer. Ce sera, par exemple, des salles où la température sera trop élevée. Ce sera peut-être l'arrivée de vagues d'immigration, ce dont on vient de parler avec Matthieu, où on nous demandera finalement d'accompagner.

Pour arriver à faire ce genre de chose, il faut de la résilience, c'est-à-dire qu'il faut prévoir des moyens et il faut mettre en place un certain nombre de procédures de gestion de crise. Ce sont des choses qui sont normalisées, qui sont bien connues d'un certain nombre de structures. Cette gestion de crise, il faut la préparer. La gestion de crise, cela se prépare, il ne faut pas avoir une réaction à chaque fois que quelque chose de nouveau arrive. Il faut donc que nous la préparions ensemble.

Il est vrai que je n'ai pas beaucoup parlé des formations. Ce sont des choses qui fonctionnent, mais qui fonctionnent parce que, sur place, les enseignants-chercheurs font tout ce qu'ils peuvent pour que cela fonctionne. Mais cette question de la résilience, elle se traite avec tous les personnels et évidemment avec les étudiants.

M. Guinebert.- Merci pour votre réponse.

M. Fabre.- Merci Monsieur Gilbert. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Il n'y a pas d'autre question.

Au terme de cet échange, je vous propose, si vous en êtes d'accord, de donner la parole au candidat suivant qui est Madame Macha Woronoff.

M. Gilbert.- Merci à tous.

M. Fabre.- Merci Monsieur Gilbert. »

La parole est donnée à Mme WORONOFF pour sa présentation *(extrait du verbatim)* :

« Mme Woronoff-Lemsi.- Je vous remercie.

Chères étudiantes, chers étudiants, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

C'est avec infiniment d'humilité et une grande conscience des responsabilités que j'ai l'honneur de présenter ma candidature à la présidence de l'université de Franche-Comté, établissement public.

Diplômée de notre université, j'exerce les fonctions d'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire depuis 20 ans. Issue de l'Unité de Formation et de Recherche en Santé, je suis titulaire du diplôme de Docteur en Pharmacie. J'ai poursuivi quelques années mes études à Paris avec l'internat, le DEA et le doctorat à l'université Paris Descartes, devenue Université de Paris. Parallèlement, j'ai obtenu un master Grandes Ecoles aux Arts et Métiers de Paris en Économie de la santé.

Professeur de Pharmacie clinique, je me suis engagée depuis de nombreuses années au service de notre université, assumant de multiples fonctions dans l'administration de l'établissement et au-delà.

Cette année 2020 nous confronte à des difficultés inédites et la pandémie a joué un grand rôle dans la prolongation de notre processus électoral un peu sans fin.

Si la Covid-19 a engendré de multiples difficultés qui nous concernent tous à des degrés divers, nos étudiantes et nos étudiants ont été particulièrement touchés par les conséquences du premier confinement et de celui que nous vivons à nouveau depuis maintenant trois semaines.

Tout au long de la campagne électorale, ma candidature a eu comme colonne vertébrale la volonté d'offrir à notre jeunesse la possibilité d'étudier, de se former au sein de notre région Bourgogne-Franche-Comté, sur notre territoire franc-comtois et au nord de la Franche-Comté sans avoir l'obligation de s'exiler, la volonté d'accompagner la réussite des étudiantes et des étudiants et la volonté de s'investir dans leur insertion professionnelle. Or, la précarité étudiante dont nous avons déjà parlé s'exprime à travers toutes les fractures que nous avons pu identifier et qui se sont manifestées avec encore plus d'acuité au cours de ces derniers mois : fracture numérique, fracture sociale, fracture économique, fracture familiale et bien d'autres difficultés auxquelles la jeunesse est aujourd'hui confrontée.

Cette crise sans précédent n'a fait que renforcer ma détermination à faire du combat contre la précarité étudiante l'une des priorités du prochain mandant si je suis élue. En témoigne ma décision de confier la vie étudiante à une vice-présidence spécifique au lieu de confondre cette mission avec celle de la vice-présidence à la formation. Mais aussi de lui associer une chargée de mission à la précarité, d'ailleurs issue de Montbéliard, et enfin de créer une commission composée d'élus étudiants et étudiantes dont nous définirons ensemble les contours et les champs d'action dans le respect des valeurs que nous portons.

Je m'engagerai aussi à accompagner et à promouvoir l'implication des étudiantes et des étudiants dans la vie de notre université par l'ouverture de nouvelles UE libres, par le soutien aux initiatives étudiantes, sans oublier le lien avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé et bien évidemment avec le CROUS Bourgogne-Franche-Comté.

Cette pandémie nous touche profondément et notre qualité de vie professionnelle s'en trouve bouleversée. Cette qualité de vie au travail est un immense chantier qui nous attend et auquel nous nous attellerons, avec mon équipe, dès le 1er décembre si nous sommes élus, en rencontrant chacune des organisations syndicales représentatives afin d'amorcer un dialogue que nous souhaitons fructueux et rénové.

Très attachés au caractère paritaire de nos instances, nous nous appuierons sur les préconisations du CHSCT et nous élaborerons, en étroite concertation avec les représentantes et les représentants syndicaux et l'ensemble des personnels, la meilleure voie pour suppléer à la disparition annoncée des CPE. Dialogues, écoute, discussions, transparence et constructions collectives seront les maîtres-mots de notre politique en matière de gestion des personnels, de gestion de carrière, de promotion et d'attribution des primes pour les BIATSS, comme pour les enseignants et les enseignants-chercheurs.

Si je suis élue, je présiderai le CHSCT et nous réunirons une conférence sociale mensuelle dans le cadre de notre volonté d'un dialogue social apaisé et rénové.

Dans le domaine essentiel de la communication interne et externe, je sais que les attentes sont immenses. Ce sera pour moi un chantier prioritaire.

La situation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté est étroitement tributaire d'un contexte géographique que nous ne pouvons ignorer. Pris en étaux entre l'Ile de France, Auvergne Rhône-Alpes et Le Grand Est, notre espace Bourgogne-Franche-Comté doit se construire et se structurer afin d'offrir à nos étudiantes et étudiants l'opportunité d'y poursuivre des études de qualité, à l'ensemble de nos personnels d'y exercer les emplois et les fonctions auxquels ils aspirent et à nos chercheuses et chercheurs d'y développer les laboratoires performants au sein desquels ils pourront construire des projets ambitieux et novateurs.

La construction de cet espace régional est un enjeu majeur qui s'inscrit dans le cadre de l'université Bourgogne-Franche-Comté, université fédérale intensive de recherche. Je sais que vous l'avez déjà beaucoup entendu. En dépit des nombreuses vicissitudes qui ont parfois malmené ce processus encore en cours et qui a connu des hauts et des bas, des succès sont venus couronner les efforts accomplis et ils nous invitent à poursuivre l'entreprise.

Depuis 2016, l'I-Site Bourgogne-Franche-Comté a ainsi puissamment contribué à notre visibilité et à notre attractivité. Et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre non seulement pour le conserver à l'occasion de l'évaluation qui en sera faite par un jury international au printemps prochain, mais aussi à en élargir le périmètre afin de permettre aux domaines qui en sont exclus, et en particulier aux Sciences Humaines et Sociales, d'y prendre toute leur place dans les années à venir.

Nous avons la même détermination à construire l'université Bourgogne-Franche-Comté, en étroit partenariat avec nos homologues de l'université de Bourgogne et de tous les autres partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un dialogue fondé sur le respect mutuel, une stricte égalité entre ces différents protagonistes dont aucun ne pourra se prévaloir d'un quelconque présupposé de supériorité par rapport aux autres.

Nous nous engageons à inclure l'ensemble de notre communauté universitaire dans ce processus de construction dont le succès ne sera rendu possible que par une large adhésion de nos personnels et de nos étudiantes et étudiants.

Au sein du système éducatif, l'université a la singularité de prendre part à la fois à la production de nouvelles connaissances, à leur transmission et à leur valorisation. La formation doit être placée au cœur de notre réflexion car elle est une mission essentielle de l'université. Nous sommes déterminés à maintenir et à développer notre offre de formation dans sa plus grande diversité et à l'échelle de l'ensemble du territoire franc-comtois, avec une attention particulière portée au Nord Franche-Comté. Et cela afin de donner à nos étudiantes et à nos étudiants placés au cœur de notre projet la formation leur permettant de participer pleinement au développement économique, à la cohésion sociale et aux défis environnementaux qui sont déjà les nôtres aujourd'hui et qui seront toujours plus prégnants dans les années à venir.

En direction d'un public élargi, le rôle de l'université ouverte restera lui aussi essentiel pour la diffusion des savoirs dans une société où les fake news se substituent trop souvent à la science. Notre université se trouve ainsi confrontée, comme l'ensemble de la société, à des évolutions dont l'ampleur et le rythme ont marqué son entrée dans le XXIème siècle. La globalisation du monde, le développement fulgurant des technologiques numériques, la transformation des métiers, l'évolution des sociétés, la formation tout au long de la vie, les bouleversements climatiques, les pandémies, la protection et l'exploitation raisonnée des ressources naturelles sont autant de sujets dont nous devons nous emparer dans leur mission éthique. Elles seront intégrées à la politique de formation de notre établissement afin de préparer au mieux celles et ceux qui seront demain à l'œuvre dans notre société.

Notre objectif est ainsi d'agir dans le souci d'instaurer la meilleure synergie possible avec les acteurs de terrain et de développer les passerelles avec le monde du travail.

Toujours dans le domaine de la formation, la transformation pédagogique, la transformation des espaces traditionnels d'enseignement au bénéfice des étudiantes et des étudiants, des lieux d'apprentissage, les espaces de coworking et le développement de la qualité de vie sur les campus seront au cœur de notre projet. Le développement de campus durables, de campus connectés et de lieux d'accueil des étudiants au plus près de leurs besoins sera intégré dans ce projet.

La recherche. La recherche qui permet de repousser les frontières de la connaissance, qui permet d'innover et de répondre aux défis de ce siècle est également au cœur de la politique de notre établissement au sein du site Bourgogne-Franche-Comté. Les unités de recherche doivent bénéficier du soutien nécessaire au développement de projets générateurs de reconnaissance nationale et internationale. Et nous aurons pour ambition de permettre à toutes nos unités de recherche, qu'il s'agisse des UMR ou des unités de recherche ancienne équipe d'accueil, de concevoir et de porter avec succès des projets susceptibles de s'insérer dans une dynamique de réussite et de progrès. Nous soutiendrons leurs efforts par des mesures d'accompagnement concrètes, efficaces et incitatives. Nous veillerons à favoriser les synergies entre domaines afin de faire émerger les projets pluri et transdisciplinaires en pleine collaboration avec les structures fédératives. Et nous renforcerons nos liens avec les EPST, que ce soient le CNRS et l'INSERM, deux partenaires structurants et essentiels du monde de la recherche.

Nous avons pleinement confiance en la capacité de tous les chercheurs et de toutes les chercheuses à penser le futur pour renforcer leurs unités, à concrétiser leurs projets et à œuvrer au développement des nécessaires synergies sur l'ensemble de la région grâce à l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

Toute université est ancrée sur son territoire et l'université de Franche-Comté est appelée à jouer pleinement son rôle dans le développement de l'espace franc-comtois au sein de la Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les nœuds de cette relation quasi consubstantielle figurent d'une part les relations avec le monde socio-économique et, d'autre part, la durabilité, enjeu majeur pour notre société. Nous avons la volonté de rénover les relations de l'université avec le monde socio-économique et de nous donner les moyens de cette ambition en créant un pôle chargé d'accompagner les mutations sociales, environnementales et économiques. Ce pôle inclura la formation continue, la formation tout au long de la vie, l'insertion professionnelle, mais également le transfert, les activités industrielles et commerciales et - et ce n'est pas le moindre des enjeux – la communication.

Dans une approche transversale, il interagira également avec la formation initiale et la recherche.

La nécessaire mutation de l'université de Franche-Comté doit s'appuyer sur une politique ambitieuse coordonnée et s'inscrire dans une démarche ouverte et collaborative pour créer les campus de demain, pour former les générations futures afin que l'université devienne un démonstrateur de la durabilité en renforçant aussi et ainsi les passerelles avec les collectivités territoriales.

Enfin, l'université de demain ne peut se penser en dehors d'un vaste cadre international. Le Centre de Linguistique Appliquée, notre CLA, est en la matière un grand exemple de réussite de l'université de Franche-Comté. Mais nous devons encore développer notre politique de relations internationales avec des universités partenaires à travers une démarche de construction repensée à l'aune des contraintes nouvelles imposées par les conséquences de la pandémie, en développant un fort ancrage européen, sans pour autant négliger les espaces avec lesquels nous travaillons déjà depuis de longues années et particulièrement la francophonie qui m'est chère.

Au profit de la formation et de la recherche, cette dimension internationale de notre politique sera elle aussi placée au cœur de notre projet. Cette ambition pour notre université, université - je le répète - publique française, ses personnels, ses étudiantes et ses étudiants ne pourra porter ses fruits si elle ne s'appuie sur une forte adhésion de toute notre communauté soudée autour de valeurs fondamentales ; valeurs fondamentales qui sous-tendent toute l'action que je souhaite conduire. »

M. FABRE indique à Mme WORONOFF qu'il lui reste deux minutes.

« Mme Woronoff-Lemsi.- Je vous remercie.

L'égalité, la laïcité, la solidarité, le respect, l'intégrité, la transparence et la lutte contre toutes les discriminations irrigueront l'ensemble des initiatives que nous prendrons.

Je vous remercie pour votre attention et je me tiens maintenant à votre disposition pour apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles et pour aborder les questions que cette courte présentation ne m'a pas permis d'évoquer. Merci. »

M. FABRE donne la parole aux membres du conseil d'administration. L'échange est retranscrit ci-dessous *(extrait du verbatim)*.

« M. Guinebert.- Merci. Merci Madame Woronoff pour cette présentation.

J'ai plusieurs questions, mais je vais en sélectionner une, d'autant que c'est la troisième fois que je prends la parole.

Vous avez parlé longuement de précarité étudiante au début de votre présentation, je vous en remercie. Il est vrai que c'est quelque chose qui prend de plus en plus de place et qui touche de plus en plus d'étudiants. Il y a une précarité qu'on a souvent tendance à passer un peu "sous le tapis", c'est celle des étudiants qui sont dans la précarité non pas du fait des finances, du fait du mal-logement, même si cela y participe, mais 70 % des étudiants sont aujourd'hui obligés de travailler pour financer leurs études et il me semble que les universités, en règle générale, n'ont pas entré cette donnée. Elles ne l'ont pas prise en compte.

Aujourd'hui, ma question, concernant l'université de Franche-Comté et votre potentielle élection au titre de présidente de cette université, c'est de savoir ce qui sera mis en place à l'échelle de l'université de Franche-Comté pour ces étudiants salariés qui sont de plus en plus nombreux et qui vivent finalement pleinement l'inégalité.

Vous avez parlé d'égalité au sein de l'université, mais l'égalité passe aussi par cela. Et pour atteindre l'égalité, pour moi, il faut aussi se rendre compte qu'il y a des inégalités assez impressionnantes entre les étudiants et les étudiants salariés en font vraiment partie et sont victimes de cette inégalité.

J'aurais donc aimé savoir quelle structure, quelle action allait être menée en direction de ces étudiants qui sont nombreux puisque 70 % des étudiants, ce sont en réalité 50 % des étudiants qui sont obligés de travailler durant l'année. 70 % travaillent, mais ils peuvent travailler pendant l'été, mais 50 % sont obligés de travailler durant l'année scolaire et, pour cela, j'aurais aimé savoir si vous aviez prévu de mettre en place des structures, de mettre des actions.

Mme Woronoff-Lemsi.- Merci d'insister sur la nécessaire prise en compte de la précarité. La pandémie n'a fait qu'accentuer ces précarités avec un grand S, un grand pluriel. Elles existaient effectivement auparavant.

Il y a des choses que l'université peut faire et il y a des choses qui sont plutôt dans le champ du CROUS. Mais l'enjeu pour l'université est de travailler effectivement avec le CROUS et de travailler au bénéfice des étudiants. On peut prendre un exemple. Vous le savez, les étudiants ont milité pour cela et ils ont eu raison, les repas du CROUS sont maintenant passés à 1 €. Je pense que c'est un vrai progrès.

Ce que nous avons décidé, malgré l'impact sur notre université qui fonctionne avec un budget et sachant malheureusement que l'Etat ne nous augmente pas beaucoup ce budget, ou quasiment pas, nous avons décidé d'appliquer ce repas à 1 € à l'endroit où les repas dépendaient de l'université, c'est-à-dire à l'INSPÉ, à Montjoux, et les repas sont passés à 1 € pour les étudiants de l'INSPÉ.

Mais il est évident que cela fait partie de la volonté que j'ai d'avoir une personne qui soit spécifiquement chargée de la précarité étudiante auprès de la vice-présidence vie étudiante, c'est elle qui sera l'interlocuteur pour essayer de trouver les dispositifs qui permettront de répondre au mieux.

La volonté également d'avoir une commission des élus étudiantes et étudiants qui sera auprès de moi et dont nous définirons ensemble le cadre qui aura également, comme toujours, la volonté de construire ensemble les dispositifs qui permettront de mieux prendre en charge cette précarité.

Je ne suis pas sûre de pouvoir vous promettre du rêve et un monde où plus aucun étudiant n'aurait besoin d'avoir d'emploi à côté. Je suis désolée, il y a un principe de réalité qui fait que nous ferons le maximum, nous travaillerons également avec les associations, mais il est vrai que l'université ne peut pas prendre en charge au fond les besoins naturels des étudiants qui vont chercher un complément pour vivre leur vie étudiante dans un emploi étudiant.

Ma crainte, c'est qu'à l'heure actuelle beaucoup de ces emplois étudiants ont disparu. La pandémie a probablement fait diminuer de façon importante tous les jobs qui pouvaient être assumés par des étudiants pendant leurs études. Nous en discuterons ensemble, peut-être.

M. Fabre.- Merci Madame Woronoff.

La parole est à Madame Marie-Pascale Behra.

Mme Behra.- Je vais adapter un petit peu ma question parce que Madame Woronoff a répondu en partie à la question que j'avais posée à Monsieur Gilbert.

Je vais me permettre de vous demander si vous identifiez les causes du malaise chez les personnels. Monsieur Gilbert l'avait fait. Il avait identifié le clientélisme, le népotisme et la perte de sens du travail, notamment chez les BIATSS.

Est-ce vous en voyez d'autres ? Est-ce que vous voyez des solutions à cette problématique ?

Mme Woronoff-Lemsi.- J'en vois d'autres et je vois quelques solutions. Ce qui est clair pour moi, c'est que dans la série qui était votre première question, c'est-à-dire les priorités de la première semaine de la présidence, mon souhait est de me déplacer, de ne pas rester à Goudimel, comme vous le dites : « dans une tour d'ivoire ».

Mon premier déplacement sera pour le Nord Franche-Comté. Et mon premier déplacement, je souhaite le faire à Belfort. Et je souhaite que la gouvernance, si je suis élue, ait un endroit, une place dans le Nord Franche-Comté. Ma volonté, c'est qu'il y ait une proximité de l'ensemble de la gouvernance et que cette proximité, ce ne soit pas simplement des rencontres rue Goudimel, mais que ce soit également des rencontres, des déplacements de notre part, d'une partie de l'équipe et en tout cas de moi, dans les différentes composantes, en tout cas dans les sept composantes facultaires, pour rencontrer directement et sur place le personnel.

Je suis tout à fait d'accord lorsqu'on me dit que c'est le personnel, sur place, qui est le mieux à même de nous expliquer les difficultés qu'il rencontre.

On nous a demandé de faire court, donc je raccourcis.

M. Fabre.- Tout à fait. Merci Madame Woronoff.

Est-ce qu'il y a d'autres conseillers qui souhaitent poser une question ? Monsieur Guinebert. Il nous reste du temps, je vous redonne donc volontiers la parole.

M. Guinebert.- Merci. J'ai une question à laquelle vous ne couperez pas, Madame Woronoff, concernant les étudiants extracommunautaires. Cette thématique me tient vraiment à cœur.

Il me semble que vous aviez voté, lors du CA de décembre 2018, si ma mémoire ne me fait pas défaut, une motion relative à la non-application de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extracommunautaires. J'aurai voulu savoir, si vous veniez à être élue, dans les quelques heures à venir, présidente de l'université, si vous vous engagiez à vous inscrire dans la droite ligne de cette motion, c'est-à-dire à ne pas augmenter les frais d'inscription pour les étudiants extracommunautaires.

Mme Woronoff-Lemsi.- Merci. Vous n'étiez pas au conseil d'administration et vous n'avez pas eu transmission de ce que j'ai dit ?

Je n'aurais pas d'enfant s'il n'y avait pas eu un étudiant extracommunautaire qui était venu à Besançon. Ma réponse est la même qu'en décembre 2018. Je m'engage à ne pas augmenter les droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires et de trouver tous les dispositifs possibles pour ce faire. Parce qu'il ne faut pas oublier que la légalité, c'est le rectorat, ce n'est pas l'université.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. Guinebert.- Oui, bien sûr. Ce n'était pas une attaque.

Mme Woronoff-Lemsi.- Je ne l'ai pas pris comme tel, ne vous inquiétez pas.

M. Fabre.- Y a-t-il d'autres questions émanant des conseillers ? A priori non.

Madame Behra, vous souhaitez réintervenir ? Vous en avez la possibilité.

Mme Behra.- Je fais comme Matthieu, j'occupe le terrain !

J'ai deux autres petites questions qui peuvent d'ailleurs aller assez vite.

Vous avez évoqué l'amélioration du dialogue social, l'amélioration de la prise en compte des syndicats dans les discussions.

J'aurais voulu savoir si éventuellement vous envisagiez de prendre en compte, dans certaines situations, les votes du CT qui, jusqu'à maintenant, ne sont finalement jamais pris en compte et qui sont généralement tous contradictoires avec ce qui se passe après, au CA. J'aurais donc voulu savoir dans quelle mesure, notamment quand il y a des votes à l'unanimité, des votes très majoritaires, vous seriez à l'écoute de ce qui a pu être soulevé comme problème par le CT.

C'est ma première question. Je peux peut-être poser directement la deuxième.

Mme Woronoff-Lemsi.- Non, on va faire dans l'ordre, si vous le voulez bien.

C'est une bonne question. Je me propose d'échanger avec les organisations syndicales et les personnels aux détours de ces conférences sociales mensuelles que je veux mettre en place.

Je ne peux pas vous répondre, ce ne serait pas responsable de ma part de vous répondre oui à tout. Je ne siège pas au CT, je n'ai donc pas que partiellement le retour des informations qui viennent du CT. Je ne voudrais donc pas vous apporter une réponse qui serait insuffisamment réfléchie et discutée avec vous.

M. Fabre.- Merci Madame Woronoff.

Madame Behra, vous avez évoqué une deuxième question ou je me trompe ?

Mme Behra.- Oui. Je voulais vous demander ce que vous pensiez de la franchise universitaire qui est actuellement en discussion dans le cadre de la nouvelle loi.

Mme Woronoff-Lemsi.- Je m'attendais à ce que cette question soit plus précoce.

Je suis contre ce qui vient d'être voté par la commission mixte paritaire et l'Assemblée Nationale.

Mme Behra.- Vous êtes contre l'ensemble de la loi ou contre la franchise universitaire ?

Mme Woronoff-Lemsi.- Je suis contre la franchise universitaire, mais je suis relativement peu satisfaite de la LPR.

Si je puis me permettre, nous l'avions écrit il y a longtemps.

M. Fabre.- Merci Madame Woronoff. ».

M. FABRE demande si d'autres membres ont des questions. En l'absence de questions, il est procédé au vote. Il rappelle que le vote se fera par SMS, dans les mêmes conditions que le précédent conseil d'administration. Les membres pourront :

- voter pour Monsieur Daniel Gilbert,
- voter pour Madame Macha Woronoff,
- voter blanc,
- s'abstenir.

(Chaque membre du conseil d'administration procède au vote à bulletin secret sur la base de SMS suivant les instructions de Maître Dupuis).

À l'issue du vote, Me DUPUIS annonce les résultats qui sont les suivants :

Membres en exercice		36			
Membres présents		32			
Membres représentés		3			
Tour	**Candidats**	**Nombre de voix**	**Vote blanc**	**Abstention**	**Total des voix**
1	M. Daniel GILBERT	13	0	1	35
	Mme Marie-Christine dite « Macha » WORONOFF	21	0		

M. FABRE indique que Madame Macha Woronoff, qui vient d'obtenir plus que les 19 voix requises, est élue Présidente de l'université pour une période de 4 ans à compter du 1er décembre.

Il rappelle que le président de l'UFC en titre reste Monsieur Jacques Bahi jusqu'au 30 novembre. La nouvelle élue ne pourra donc s'exprimer au titre de présidente de l'UFC et présider le conseil qu'à partir du 1er décembre 2020.

Le procès-verbal de résultat, signé par le président de séance et les deux assesseurs, sera communiqués au recteur, lequel le transmettra au ministère.

La séance est levée à 17h04.